

Lettre ouverte au Préfet du Pas-de-Calais

Appartenant aux Paroisses de Calais, je veux me faire l'écho de la déclaration commune de Monseigneur Olivier LEBORGNE, évêque d'Arras, et de Madame Véronique FAYET, présidente du Secours Catholique – Caritas France, lors de leur venue à Calais le 3 mars.

Avec d'autres paroissiens du Calais investis dans différentes associations d'aide aux migrants, je viens par cette lettre vous dire combien nous nous sentons blessés par l'accueil réservé aux personnes exilées.

Avec notre évêque, nous constatons qu'il s'agit d'une politique de maltraitance indigne de notre humanité : *faire la file dehors dans le froid ou la pluie pour manger, marcher trois kms pour aller aux toilettes ou pour se rendre au point de passage de la navette pour prendre une douche, cacher ses effets personnels dans un bosquet. Garder, nuit et jour, sur soi ses papiers, poser sa tente dans la boue, s'y poser quelques heures pour dormir, protéger cette même tente et son sac de couchage contre une confiscation par les forces de l'ordre, courir, se cacher, dormir quelques heures en sachant que le lendemain comme l'avant-veille et comme toutes les 48h les jours précédents, la police viendra vous déloger... Est-il concevable de faire vivre cela à des enfants, des femmes et des hommes, en France, en 2021 ?*

Sur le terrain, ici à Calais, nous essayons, avec nos moyens, de parer à l'essentiel de ces personnes exilées, mais nous sommes dépourvus face à l'ampleur de la tâche et à la sape continue de nos actions par les pouvoirs publics. Avec Mgr LEBORGNE, nous appelons à répondre à des besoins urgents :

- *décréter un moratoire immédiat sur les expulsions de lieux de vie (campements, bidonvilles, squats),*
- *ouvrir des lieux couverts d'accès aux services de base (alimentation, hygiène, recharge électrique, information sur les droits). Ces lieux, adaptés au nombre de personnes présentes, peuvent être répartis sur plusieurs endroits du littoral,*
- *ouvrir immédiatement des dispositifs de mise à l'abri.*

Les migrations ont toujours existé, de tout temps, depuis 5000 ans... Elles continueront d'exister. Aujourd'hui, nous sommes en capacité de poser des actes réfléchis qui rendent la dignité à ces personnes. Ces actes nous donneraient une grandeur et une noblesse d'âme.

Nous ne pouvons rester indifférents à ce qui se passe. C'est pourquoi, nous voulions vous faire part de notre désarroi. Aujourd'hui ces personnes sont "traitées pire que des chiens". Aucun être humain ne peut accepter ça. Or la fraternité est inscrite dans notre devise nationale ; par conséquent et légitimement nous nous posons la question, sommes-nous en train de nous en éloigner ?

À travers nos prêtres et leurs conseils paroissiaux, nous proposons une réflexion pour conduire à l'amélioration de la situation. Nous nous en remettons à vos disponibilités pour échanger à ce propos.

Dans l'attente de votre réponse, vous assurant de ma prière, recevez, Monsieur le Préfet, mes salutations respectueuses,

Nom & prénom _____ Signature :

date _____

Courrier adressé :

à Monsieur LOUIS LE FRANC
Préfet du Pas-de-Calais
rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS – Cedex 9



sur proposition des Paroisses de Calais

Contact :

PAROISSES DE CALAIS
44, rue du four à Chaux
62100 Calais
paroissescalais@gmail.com

« Ce que vous faites au plus petit d'entre les miens,
c'est à moi que vous le faites » (Évangile de Matthieu ch. 25 v.40)



*Mgr Leborgne et Mme Véronique Fayet, le 3 mars à l'Accueil de Jour du Secours catholique de Calais
Illustration : Loup Blaster*